Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 32 (1894)

Heft: 18

Artikel: Lo vîlho cocher et Henry Druey

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ainsi que bien d'autres détails, vu le format de notre feuille.

Le char s'arrête un moment sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, dominant de là tout le cortège, serré en masses profondes dans les deux immenses avenues qui aboutissent à cette hauteur.

A 1 heure et demie, le cortège débouchait sur la place de la Concorde aux cris de Vive l'Empereur! poussé par un million de voix. Le canon des Invalides tonnait. A deux heures, le char s'arrêta devant la grille principale. A cette grille, une tenture noire, rehaussée d'ornements d'argent et d'or, était soutenue par deux colonnes triomphales et par de nombreux faisceaux enrubannés. Les colonnes, portant de très grands trépieds, servaient d'appui à droite et à gauche à deux tribunes réservées pour les invalides.

Aussitôt le cercueil a été descendu et porté à bras par 36 marins, jusqu'au porche dressé dans la cour royale, où Monseigneur l'Archevêque de Paris l'attendait, assisté de tout son clergé.

Ainsi furent effacées les deux dates affreuses de 1814, 1815, dates funestes de trahisons, de défaites, d'invasions, de captivité.

Vient ensuite tout le détail de l'importante cérémonie des Invalides, où Louis-Philippe assista, entouré de sa famille, et après laquelle, pendant huit jours, l'église resta ouverte au public, avec ses riches tentures, ses bougies, ses lampes brûlantes, l'odeur et la fumée de l'encens. Plus de 200,000 personnes se pressaient tous les jours aux abords de l'Hôtel.

Le 6 février, le cercueil fut transporté dans une chapelle ardente à droite de l'Hôtel, sous l'un des petits dômes des Invalides.

Un jour de pluie.

Il existe des personnes dont les goûts sont changeants; elles oublient le livre lu pour le livre nouveau, la fleur fanée pour celle qui va s'ouvrir, la mode d'hier pour celle d'aujourd'hui. Si la nature elle-même ne leur apportait pas de fréquentes variations, les arbres toujours fleuris et le ciel toujours bleu finiraient par les ennuyer; elles en arriveraient sans doute à dire avec un poète cette étrange parole:

Il peut nous lasser, l'azur sans nuage!

Ceux qui aiment les impressions variées, ceux que le beau temps même finit par fatiguer, peuvent être contents aujourd'hui, car il pleut.

Quel jour sombre! quelle mélancolie dans les arbres immobiles! quelle tristesse, cette pluie qui tombe sans relâche, répand autour de nous et jusque dans notre cœur!

Mais il faut un peu de changement, et puisqu'aujourd'hui le soleil se cache, que les oiseaux se taisent, il nous reste à nous contenter de ce qui se trouve à notre portée: les parapluies qui passent.

A Rome, paraît-il, dans un temps bien ancien, on reconnaissait les patriciens, non pas à leur noble démarche ni à leur toge majestueusement drapée, mais à leur parapluie! Aujourd'hui, comme alors, ce meuble est indiscret et trahit le caractère et la position dans le monde de son possesseur. Il est donc bien capable de tromper les ennuis d'un jour de pluie.

En voilà justement un qui s'avance. C'est un parapluie de bonne maison, fait de toile solide, de fortes baleines et soutenu par une canne qui ne doit avoir peur de rien. Malgré sa lourde apparence, il paraît léger à la main vigoureuse de celui qu'il préserve.

Il semble que maître et parapluie ont été créés l'un pour l'autre. Tous deux ont l'air fort et énergique et me font penser qu'ils vont, profitant de ce jour de pluie, conclure une bonne affaire à laquelle le campagnard pense depuis quelque temps.

En voici un autre qui passe dans ce moment; il est joli, léger, mignon, de trop petites dimensions pour être pratique; il sautille et fait de gracieux petits mouvements de bas en haut. En arrivant à la maison, sa coquette maîtresse devra sans doute faire sécher ensemble son parapluie et le bas de ses jupons.

Le type qui suit a des allures bien différentes. C'est le parapluie du syndic de la commune, qui, en prévision des votes prochains, a fait un bout de toilette et s'en va écouter un peu ce qui se dit à l'auberge voisine. M. le syndic marche sans se presser, ne s'occupant en apparence que du temps qu'il fait, et son parapluie qui ne veut pas avoir l'air d'y toucher non plus, tourne lentement sur lui-même. Il paraît content de sa position et ne demande qu'à la conserver.

Voici encore un autre parapluie. Il n'a pas l'air, celui-ci, d'avoir jamais joui des biens de la terre. Il est vieux, laid et a passé par les mains du chaudronnier, raccommodeur de cannes, de parapluies et d'ombrelles Une grande pièce plus foncée que le reste, et cousue à longs points, attire les regards. C'est un riflard humble, mais philosophe aussi; tandis que ses confrères plus fortunés tournent ou sautillent dans les mains de leurs maîtres, lui repose mélancolique, mais résigné, sur l'épaule du sien.

Les deux sont rapiécés, les deux semblent dire : « Il n'y a pas grand chose à faire pour nous de quel côté que nous nous dirigions. »

Depuis un moment, la pluie a cessé de tomber; voilà ma vieille petite voisine qui sort de chez elle, tenant contre sa poitrine et entouré de son bras un immense parapluie de couleur jaunâtre, un héritage de la maison paternelle, sans doute. Il est serré avec une solide attache noire, ce qui force les baleines à s'entrecroiser dans le bout en forme de cornet.

Ce parapluie ainsi attaché me semble un présage de beau temps!

An! qu'il revienne vite, car vraiment nous préférons les jours de soleil et les ombrelles aux journées pluvieuses et aux parapluies. Aussi nous dirons toujours, malgré ce poète que le beau ciel ennuie:

Il ne peut nous lasser, l'azur sans nuage.

Mme Desbois.

La divination.

Monsieur le rédacteur,

Votre amusante histoire de somnambule, publiée dans le *Conteur* de samedi dernier, m'a rappelé un joli tour, qui fait toujours son effet, et ne demande, pour être bien exécuté, qu'une bonne mémoire. Voici comment on procède.

La voyante et son compère connaissent par cœur un vocabulaire de phrases correspondant chacune au nom d'un objet usuel, comme par exemple:

S'il vous plait signifiera Un chapeau.

Dites-moi " Une canne.

Voulez-vous " Une montre.

Je vous prie " Un monsieur.

Ayez la bonté " Une dame.

Avec un vocabulaire parfaitement établi d'avance et connu des deux compères, pour exécuter le tour, rien n'est plus facile et rien n'étonne davantage les badauds que cette prétendue divination. On bande les yeux à la pseudosomnambule, et son compère lui pose des questions auxquelles elle répond sans hésiter et sans que le public se doute de la supercherie. Par exemple, le compère, touchant le bras d'une dame, demande:

— Ayez la bonté de me dire ce que je touche?

La voyante répond :

- Une dame!
- Et ceci, s'il vous plaît?
- Un chapeau!

On peut imaginer une foule de combinaisons de ce système primitif: il suffit de connaître bien le vocabulaire et que le compère ne se trompe pas dans les phrases correspondantes.

B. L

Lo vîlhio cocher et Henry Druey.

C'étâi aprés 45, l'annâïe dè cllia revoluchon iò lè ristou, que gouvernâvont lo canton, aviont du débagadzi' dè pè lo tsaté dè Lozena, et iô lo grand citoyein Henry Druey, on hommo dè cabosse et qu'étâi d'attaque, avâi étâ nonmâ président dâo nové gouvernémeint.

On vilhio cocher dè bouna mâison, que fasài état d'étrè bon démocrate et que s'étâi trovâ su Monbénon avoué lè « z'insurgés, » avâi einvià de 'na pliace d'hussier, qu'étài su lè papâi, et s'ein va trovâ monsu Druey, qu'avâi grand bré, po sè recoumandâ à li. Quand l'eut senailli lo guelin à la porta, la serveinta lâi vint âovri et lo fà eintrâ dein on pâilo, iô y'avâi dza on part dè compagnons qu'aviont assebin à dévezà âo pére Henry, et qu'atteindiont lâo tor. C'étâi tot coumeint tsi lo dentistre. Lo cocher, qu'étâi on bocon einronmâ, n'avâi pas trait son tsapé coumeint lè z'autro, et quand on lo crià po eintrâ dein lo cabinet, vai monsu Druey, l'eimpougnè on tsapé à n'on clliou contrè la parâi, que resseimbliave ao sin, et qu'étâi à ne n'assesseu dè pè Tolotsena, et l'eintrè tambou battant vai lo pére Henry avoué on tsapé su la téta et on tsapé à la man.

- Bondzo monsu lo conseiller! se fâ ein eintreint.
- Bondzo, Brenet, lâi fà Druey, que lo cognessâi, et que s'épéclliè dè rirè; que dâo diablio volliai-vo férè dè cé tsapé que vo teni à la man?

Lo cocher, tot ébaubi et tot interloquâ dè vairè lo conseiller d'Etat recaffà, ne savài pas què sè derè et finit pè borbottå: « Ne compreigno pas! »

- Mè non plie ne compreigno pas cein que vo volliâi férè dè cé tsapé, lâi fâ Druey.
- Mâ, monsu, c'est po mè couvri la téta, repond lo cocher, que crâi que Druey pai la boula; et ein deseint cosse, fâ seimbliant dè mettrè lo tsapé su sa tignasse. Adon, quand cheint que y'ein a dza ion, compreind l'afférè, et bisquàvè qu'on sorcier, kâ peinsâvè que l'allâvè passâ po on taborniô et on toupin; mâ coumeint l'avâi bouna pliatena et que n'étâi jamé eimprontâ, ye sè met à rirè assebin, et fà:
- Dou tsapés, c'est pî on bocon trâo po on hommo qu'a se pou dè téta!

Lo pére Druey, quand l'a cein oïu, a vu dè suite que lo gaillâ étâi on mâlin coo et que n'étâi pas dè mépresi; assebin aprés avâi dévezâ dè l'afférè et avâi rizu dè bon tieu, lâi fe : « A la revoyance! » et m'einlévine se houit dzo aprés, lo cocher n'a pas étâ nonmâ hussier pè lo gouvernémeint!

Cein que c'est què dè savâi sè reveri!

Une première école de gymnastique à Genève.

C'était en 1824. Depuis longtemps l'on désirait qu'il s'établit à Genève une école de gymnastique. Deux maîtres de gymnastique avaient professé pendant quelque temps leur art dans cette ville; mais le défaut d'encouragement ne leur permit pas de s'y fixer.

En 1823, un disciple de Fellenberg, de Pestalozzi et de Clias, M. Rosenberg, professeur de grec et de gymnastique, s'étant arrêté à Genève, obtint du gouvernement la jouissance gratuite d'un emplacement situé dans les fossés d'enceinte de la ville, ainsi que la somme nécessaire à l'achat des engins et aux frais de premier établissement.

Un comité composé d'un professeur, de deux instituteurs, d'un médecin et d'un chirurgien, fut chargé d'exercer sur le nouvel établissement une surveillance active.

Dès l'ouverture de l'école, au mois d'août, les élèves se présentèrent en grand nombre, et M. Rosenberg leur donna des lecons jusqu'au moment où les pluies de l'automne et les rigueurs de l'hiver ne lui permirent plus de continuer. Mais le Conseil d'Etat lui accorda pour l'hiver suivant la jouissance d'une partie des bâtiments de l'ancien grenier à blé, de Rive, alors affecté à la conservation des approvisionnements

M. Rosenberg donnait aussi, dans un jardin des Eaux-Vives, des leçons de gymnastique à une vingtaine de demoiselles.

Fête des Ouvriers.

1er Mai. - Son origine.

Chaque année, à cette époque, on parle beaucoup de la manifestation ouvrière du 1er mai. Cependant on ignore assez généralement son origine et les circonstances dans lesquelles elle a été instituée.

C'était en juillet 1889, pendant l'Exposition de Paris. Un des plus grands congrès socialistes qui aient eu lieu fut tenu dans la salle des Fantaisies-Parisiennes. Il y avait là des délégués de toutes les nationalités, allemands, français, danois, espagnols, belges, russes, anglais, etc. Dans la séance du 20, fut mise à l'ordre du jour la question de cette fameuse démonstration internationale annuelle, ainsi que la revendication des Trois-Huit.

Plusieurs dates furent mises en avant: 14 juillet, 18 mars, 21 septembre, etc. Enfin le délégué américain Busche fit observer qu'en son Congrès de décembre 1888, l'American Federation of labour avait décidé pour le 1er mai 1890 une grande manifestation ouvrière. Il proposa en conséquence cette date, et la résolution suivante, rédigée par le délégué Lavigne, fut mise aux voix et adoptée:

Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris.

Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai par l'American Federation of labour, dans son Congrès de décembre 1888, tenu à Saint-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation.

OPÉRA — Après chaque représentation de la troupe lyrique de M. Scheler, on ne peut que constater de nouveaux succès. Il en sera sans doute ainsi jusqu'à la fin de la saison; - mais cette fin approche et nous engageons notre public à profiter de quelques représentations qui nous seront encore données dans le courant du mois. - On annonce pour demain, dimanche, un opéra des plus attrayants: Le Petit Duc.

A l'étude: Mme Favart, La Grande Duchesse, la fille de Mme Angot.

M. André Theuriet, le romancier bien connu, qui avait été élu, il y a quelques jours, conseiller municipal de Bourg-la-Reine, vient d'être nommé maire de cette commune.

Boutades.

Le cumul il y a trois siècles. - « Isaak Moos, barbier, perruquier, maître d'école, forgeron, etc., rase et coupe les cheveux pour deux kreutzer et met du beurre et de la pommade par dessus. Fait et raccommode les souliers et les bottes, opère la saignée, arrache les dents et pose des sangsues bien volontiers: se rend à domicile pour apprendre le maintien et les autres danses, vend de la parfumerie de toute sorte. du papier, du cirage, des harengs salés, du miel, des brosses, des trappes à souris et autres ustensiles, des racines pour fortifier le cœur, des pommes de terre, des saucisses et d'autres légumes.

» ISAAK Moos. »

Champoireau est fiancé à une riche héritière; mais le mariage lui fait peur.

- Gros bête, lui dit son père, est-ce que je ne me suis pas marié, moi?

- Oh! toi, c'est différent! réplique vivement Champoireau; tu as épousé maman, tandis que moi je vais épouser une étrangère.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement. Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 43,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,50, — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,10. — Canton de Genève 3 % à fr. 105.75. — Berie 3 % à fr. 105.75. — Berie 3 % à fr. 76,—— Bari, à fr. 53,—— Barletta, à fr. 36,—— Milan 1861, à 33,—— Milan 1866, à fr. 10,——— Venise, à fr. 22,——— Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,—— Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,—— Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.— J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne.— Succursale à Lutry.— Téléphone.—Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD. Encaissement de coupons. Recouvrement

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.